

CONSEIL MUNICIPAL

samedi 7 avril 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur de LA BEDOYERE Jean-Marc, Maire.

Etaient présents :

Mme BELGUERRAS Martine, Mme BONTE Claude, M. CHAMPEAUX Alain, M. de LA BEDOYERE Jean-Marc, M. de LA BEDOYERE Emmanuel M. DELYS Noël, M. de LA FOURNIERE Nicolas, Mme FRANCHET Virginie, M. LAGACHE Bruno

Etaient absents :

Mme de LA BEDOYERE Sonia
qui donne pouvoir à Mme FRANCHET Virginie

Mme MARSH Annabel
qui donne pouvoir à Mme BONTE Claude.

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BELGUERRAS Martine
a été désignée secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2018
Lecture est faite du dernier compte rendu du Conseil municipal, qui est adopté.

BUDGET

Résultat commune 2017 (voir tableau joint)

Compte administratif et compte de gestion

- fonctionnement	recettes	187 075.- €	
	dépenses	<u>149 643.- €</u>	
	résultat 2017	37 432.- €	
- investissement	recettes	77 369.- €	
	dépenses	<u>81 455.- €</u>	
	résultat 2017	- 4 085.- €	
			total 33 346.19 €

Résultat de clôture 2017

- fonctionnement	budgétisé N-1	157 768.- €	
	part affectée à l'investissement	- 60 000.- €	
	résultat exercice	37 432.- €	
	intégration CCAS	<u>6 940.- €</u>	
	résultat de clôture	142 140.- €	
- investissement	budgétisé N-1	115 801.- €	
	résultat 2017	<u>- 4 085.- €</u>	
	résultat de clôture	111 715.- €	
			total 253 856.- €

Fixation taux d'imposition (voir tableau joint)

N. Delys : propose une augmentation de 1% pour participer à la future baisse de la taxe d'habitation, puis 0%

N. de La Fourrière : propose 0 % les résultats sont excellents et stables

JM. de La Bédoyère rejoint l'avis de Nicolas et propose 0 %

C. Bonte propose 1.5 % pour faire une moyenne

au vote, le taux de 0 % est retenu moins une voix

les taux d'imposition 2018 de la commune de Raray restent les mêmes qu'en 2017, il n'y a pas d'augmentation en 2018.

Recettes et dépenses en détail (voir tableau joint)

- fonctionnement	recettes budgétisées 2018	322 942.- €
	réalisé 2017	187 075.- €
	dépenses budgétisées 2018	322 942.- €
	réalisé 2017	149 643.- €
- investissement	recettes budgétisées 2018	300 406.- €
	réalisé 2017	77 369.- €
	dépenses budgétisées 2018	300 406.- €
	réalisé 2017	81 455.- €

Points de détail

- salle du conseil

Réfection et mise en peinture de la salle à prévoir

N. Delys n'est pas choqué par l'état actuel de la salle et n'est pas d'accord pour les travaux

N. de La Fourrière pense qu'il serait bon d'aller plus loin en englobant dans les travaux la peinture et le mobilier à coordonner

les travaux pourraient être à réaliser en deux temps, 1) réfection et peinture 2) mobilier

travaux de peinture votés à l'unanimité moins une voix

- appartement de Mr Bary

travaux à prévoir selon détail à chiffrer par au moins deux artisans différents

travaux votés à l'unanimité

- Jardin décors

gravillonnage de Raray rajouté au marché

effectuera le nettoyage du Calvaire à l'intersection des routes Verberie & Villeneuve

- convention Montessori

il est à noter que l'Avocat Me Le Moal est intervenu tout au long de la convention avec beaucoup de

bienveillance et à titre gracieux

un courrier de remerciement sera adressé par **Emmanuel de La Bédoyère**

- sortie Jean-René Luc

Alain Champeaux relate la sortie au Parc des Princes lors d'un match Marseille/PSG, et les difficultés rencontrées face au handicap de Jean-René.

Claude Bonte & Jean-Marc de la Bédoyère sont allés le vendredi 2 mars invités par Jean René au Centre d'aide par le Travail à Verneuil en Halatte, après le déjeuner une visite guidée des ateliers a été organisée, de nombreux compliments ont été adressés à Jean René pour son travail par les responsables des ateliers.

- salaire Monique Robquin

Une prime de mérite va être allouée à Mme Robquin dont le montant et la date restent à définir

principe voté à l'unanimité

- formations

les formations seront a proposer à l'ensemble du Conseil d'Administration par mail

- subventions aux associations :

- ADMR

(exemple : aide ménagère) reconduit : 250 €

- AFL ass fêtes et Loisirs

Reconduit : 5 500€ + 2 500 € pour la Saint Nicolas (jouets - panier des anciens - sapin de Noel) soit un total de 8.000€

- Ruraville (foot de Rully) : 300€

- Tennis Club de Rully 300€

- L'Art en Chemin

Reconduit 600€

- Collège Fontaine des Prés

(1 élève de Raray)

reconduit 100 €

- L'Atelier des Arts

reconduit 1 100 €

- Pétanque de Verberie

(3 joueurs de Raray)

alloué 150 €

- Ecole Cap Montessori

La commune étant le Maître d'Ouvrage des travaux, une nouvelle ventilation du coût des travaux a été faite
la mairie prend en charge : VRD - amenée et branchements électriques - grillage - un prorata des honoraires de Mr Lecointre

l'association prend en charge : l'électricité et accessoires - haies et déplacement des arbustes - un prorata des honoraires de Mr Lecointre

La ventilation estimée devient donc environ :

Mairie : 61 000€

Altern'active Education : 10 000€

Après vote du Conseil, la ventilation est acceptée à l'unanimité

DIVERS

- site internet

Un premier jet du nouveau site a été envoyé par mail à chaque conseiller

3 rubriques ont été travaillées

la structure sera terminée fin de semaine prochaine

Mr Riou nous donnera les clefs nécessaires pour intervenir sur les autres pages

- CCSSO

Prochaine réunion le 10 avril 2018 pour le budget.

Le rapprochement entre l'Aire cantilienne et la CCPOH évolue favorablement.

la CCSSO fonctionne bien, malgré l'absence aux conseils et dans les commissions de la majorité Senlisienne.

- SEZEO éclairage public

une étude a été faite par Bruno Lagache
avec 20.-€ par candélabre et 40.- € par lampadaire, nous atteignons 3 fois le prix pratiqué par la SICAE
sommes nous satisfaits de notre éclairage ? réponse oui à l'unanimité

- PNR (*voir rapport d'activités*)

Emmanuel de La Bédoyère a assisté à la dernière réunion
budget 2017 : 1.2 millions dont 80 % de frais de personnel - 16 personnes
(les autres PNR emploient environ 45 pers)
Contributions : Région - départements de l'Oise et Val d'Oise- communes
Compte tenu de la fusion des régions, le PNR n'a pas encore pu valider sa nouvelle charte
Lui a été attribué la compétence "leader" 2 millions d'euros de fond européens
25 grandes actions en 2017

panneaux de signalisation du village :
appel d'offres 24/4, commande aux fournisseur délai 3 mois
livraison en juillet 2018

Panneaux d'entrée de ville de Raray

compte tenu du lotissement que va être construit, il y aura lieu de déplacer le panneau "Raray"
le Conseil départemental par l'unité territoriale du département (UTD) est en cours de consultation afin
d'appliquer la législation en vigueur en ce domaine.

un panneau de limitation de vitesse est à prévoir sur la départementale en provenance de Brasseuse

- unité de gendarmerie de Verberie

fonctionne à nouveau avec des horaires définis (*voir document joint*)

- ramassage des déchets à Raray

prévu fin avril 2018

prochain conseil municipal : samedi 23 juin 2018 à 9 heures

les sujets à l'ordre du jour étant traités, le conseil municipal se termine à 12h30